

avait affaire à ce qu'on appelle des «cruches». On dirait qu'il y en a qui sont tellement «cruches», qu'ils ne peuvent pas comprendre des choses aussi élémentaires que cela.

A mon avis, la politique économique doit être établie de telle sorte que l'on puisse se dire: Quels sont les besoins du Canada? Quelle est notre capacité physique de répondre à ces besoins? Et la troisième chose va de soi: Le problème n'existe que dans le financement. Eh bien, on n'a qu'à émettre les crédits nouveaux nécessaires afin de faire face à ce financement. C'est aussi simple que cela. Mais lorsque le premier ministre du pays (M. Trudeau) me répond que, si on fait des prêts sans intérêt à des pays étrangers, cela n'existe pas les prêts sans intérêt, et que pour faire des prêts sans intérêt à l'Inde, au Ceylan, au Bangladesh on doit emprunter à intérêt.

Eh bien, quand un premier ministre d'un gouvernement dit cela sans honte, je dis qu'il est «pris» dans ses propres contradictions, dans son propre système. C'est pour cela qu'on le blâme aujourd'hui. Il est vrai, je le sais, que le gouvernement ne pourra rien y faire. Même mes amis de droite ne pourraient rien y faire même s'ils étaient à la place du gouvernement, sauf s'ils acceptent la nécessité de se mettre dès maintenant à réformer, à restructurer le système économique. Il n'y a que de cette façon que nous combattons logiquement l'inflation, autrement nous resterons à patauger dans les contradictions comme celles qui sont dénoncées dans la motion qui est à l'étude aujourd'hui.

● (1820)

[Traduction]

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je répondrai à cette motion cet après-midi en abordant plusieurs points: premièrement, j'examinerai la situation récente de l'économie canadienne et les politiques gouvernementales mises en œuvre; deuxièmement, je traiterai de la position concurrentielle du Canada; troisièmement, je rappellerai certaines déclarations de l'opposition officielle pendant la période où nous avons appliqué ces politiques; et quatrièmement, je parlerai de la période qui suivra le programme de réglementation et en particulier de la décision annoncée hier par le Congrès du Travail du Canada de ne pas participer à la planification éminemment nécessaire des changements de politique qui s'imposeront après le programme d'austérité.

Tout d'abord, en ce qui concerne la situation de l'économie canadienne et les politiques du gouvernement, j'invoquerai, pour répondre au député de York-Simcoe (M. Stevens), un certain nombre d'éminents économistes, du secteur privé et public, canadiens et étrangers, selon lesquels l'économie canadienne évolue favorablement, si on la compare à la situation économique mondiale généralement agitée.

Il a été démontré sans l'ombre d'un doute par d'innombrables organismes économiques indépendants, tant au pays qu'à l'étranger, par exemple l'OCDE, le Howe Research Institute, l'Institut de l'Université de Toronto pour l'analyse quantitative, le Conseil économique du Canada, et, plus récemment, dans son rapport annuel, par le gouverneur de la Banque du Canada, qu'au cours des dernières années, notre pays a dépassé pratiquement tous les autres pays industrialisés en ce qui concerne l'emploi, la production et les capitaux investis.

Le fait le plus saillant des événements de ces dernières années, c'est vraiment le succès du Canada, en dépit de sa vulnérabilité en tant que grand pays exportateur, à maintenir une stabilité économique relative alors que le reste

Politiques économiques

du monde était plongé dans la pire récession depuis la guerre.

Comme l'a noté le gouverneur de la Banque du Canada dans son rapport annuel pour 1975, le produit national brut du Canada a fléchi de seulement 1.5 p. 100 sur toute la période de récession, alors qu'en Allemagne de l'Ouest la baisse a été de 5.25 p. 100 et qu'aux États-Unis elle était de 6.5 p. 100.

Le gouverneur ajoutait en outre, et je cite:

Le Canada et le Japon ont été les seuls grands pays industrialisés dont la production globale de biens et de services serait retournée à la fin de 1975 au niveau élevé d'avant la récession.

Que le député de York-Simcoe se reporte aux graphiques publiés aux pages 24 et 25 du rapport annuel de la Banque: il y verra concrètement que le Canada l'a emporté sur les États-Unis en matière de rendement, d'emploi et d'investissements ces dernières années.

Dans son 12^e rapport annuel, le Conseil économique signale que rares sont les pays qui ont échappé aux effets néfastes de l'inflation et du chômage depuis quelques années: Mais, comme il le signale, et je cite:

L'économie canadienne s'est fort bien tirée d'affaire dans les circonstances; ses prix et sa croissance ont été supérieurs à ceux de la plupart des autres pays industrialisés.

Dans son aperçu de décembre dernier sur l'économie, l'OCDE prévoit que «le relèvement de l'économie canadienne suivra probablement celui des États-Unis, mais qu'à la fin de 1976, l'activité sera, par rapport au maximum précédent, plus forte au Canada que dans tout autre pays de l'OCDE».

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer, si la production, l'emploi et les investissements se sont mieux maintenus au Canada que dans presque tout autre pays, malgré les conséquences néfastes sur notre économie d'une grave diminution des exportations les plus importantes à cause de la gravité et de la longueur de la récession, ce n'est pas l'effet d'un hasard. Dans une très grande mesure, c'est le résultat des politiques et des programmes institués par le gouvernement pour empêcher que le revenu personnel réel des Canadiens ne soit érodé par la hausse des prix et du chômage. Je veux parler, en particulier, de l'indexation et de la diminution de l'impôt sur le revenu personnel, de la diminution de la taxe de vente et de réduction des tarifs, de l'indexation et de l'augmentation de la pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, des allocations familiales, des pensions des anciens combattants, des subventions versées à l'égard de certains aliments fondamentaux et du pétrole importé, et des prestations généreuses versées aux termes de la Loi sur l'assurance-chômage pour stabiliser le revenu automatiquement.

Ces mesures ont été renforcées par les modifications apportées à l'impôt sur le revenu des sociétés et par d'autres programmes destinés à stimuler les investissements commerciaux et la construction de logements.

Le PNB du Canada n'a pratiquement pas progressé en 1975, je l'admets, mais cette stagnation est due presque entièrement à la baisse soudaine des exportations engendrée par la récession économique à l'étranger, et sur laquelle nous n'avions évidemment que peu ou pas de recours. A en juger d'après les statistiques relatives à la demande intérieure finale de biens et de services, qui a progressé de 3.5 p. 100 l'année dernière les programmes fédéraux de stimulation de l'économie ont porté leurs fruits.

Dans le rapport annuel de la banque centrale, on dit ceci à propos de l'économie canadienne et de l'économie américaine en 1975: